Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos,26901



**16 janvier 2013**

# Vite, des infos !

### Vive le Québec... sans nucléaire !

Le nouveau gouvernement mené par le Parti québecois et entré en fonction le 12 septembre a, dès le lendemain, annoncé la fermeture de l'unique centrale nucléaire en activité de la province, Gentilly-2. Pauline Marois, Première ministre, a déclaré qu'elle mettait en œuvre "l'engagement pris lors de la campagne de procéder à la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2". Cette centrale, ouverte en 1983 et arrêtée depuis fin juillet en raison d'une panne, devait être rénovée pour poursuivre son activité.

Le remplacement du réacteur avait alors été évalué à 1,9 milliard de dollars. Un chiffre qui avait de quoi motiver la décision de fermeture. "Je veux que ce geste devienne un symbole pour le Québec, pour l'environnement et le bien-être des générations futures", a déclaré Mme Marois lors d'une conférence de presse. Elle a par ailleurs tenu à préciser avoir demandé un rapport devant permettre à la fermeture de se faire "correctement". La majeure partie de l'électricité du Québec continuera donc à provenir des immenses barrages hydro-électriques du nord de la province.

Ajouté à cela, la ministre québécoise des Ressources naturelles Martine Ouellet a également indiqué que le gouvernement indépendantiste souhaitait "un moratoire complet, tant sur l'exploration que sur l'exploitation du gaz de schiste".

Source : Maxi Sciences, 21 septembre 2012

---

### Échec cuisant pour EDF aux États-Unis

Saisie notamment par l'organisation antinucléaire américaine NIRS (Nuclear Information and ressource Service), l'autorité de sûreté nucléaire américaine (la NRC) a rendu le 30 août 2012 "une décision historique". En effet, un panel de trois juges de l'autorité a rejeté la demande d'autorisation déposée par la société UniStar pour la construction d'un réacteur EPR à Calvert Cliffs, site sur lequel deux réacteurs sont déjà présents.

Ce n'est pas sur des aspects techniques que le projet est rejeté, mais en vertu d'une loi (Atomic Energy Act) qui interdit qu'un réacteur nucléaire implanté aux États-Unis soit détenu par des capitaux

étrangers. Or, le capital d'UniStar est depuis près de deux ans déjà détenu à 100 % par EDF, après le retrait de l'américain Constellation dont EDF avait acheté 49,99 % du capital en 2008 pour 4,5 milliards de dollars, précisément pour pouvoir respecter l'Atomic Energy Act en vue de prendre pied sur le marché nucléaire aux États-Unis. Mais Constellation s'était rapidement désengagé, notamment faute d'obtenir un financement public pour garantir son investissement dans le réacteur.

Étant donné le délai déjà écoulé, la NRC n'a accordé qu'un délai de 60 jours à EDF pour trouver un partenaire américain, ce qui est bien évidemment impossible. C'est donc un échec cuisant tant pour EDF dont l'implantation américaine est ainsi ruinée (et ruineuse pour le contribuable français) et pour Areva, le fabricant de l'EPR.

Sources : NIRS, WISE-Paris

---

**Les scientifiques japonais contre l'enfouissement**

Le 11 septembre 2012, en réponse à une saisine de la Commission japonaise pour l'Énergie Atomique, le Conseil Scientifique du Japon a rendu un avis défavorable aux projets du gouvernement nippon d'enfouir en grande profondeur les combustibles nucléaires usés et autres déchets hautement radioactifs.

Selon Harutoshi Funabashi, professeur à l'Université de Hosei ayant participé aux travaux du Conseil Scientifique du Japon sur cette question, "les connaissances scientifiques actuelles ne nous permettent pas d'identifier une formation géologique qui resterait stable pendant des centaines de milliers d'années. […] Par conséquent, la meilleure option possible est de recourir à un stockage temporaire."

Selon le Conseil Scientifique, un moratoire sur l'enfouissement, qui pourrait durer des centaines d'années, devrait être en vigueur tant que les connaissance scientifiques ne permettront pas d'y recourir de façon sûre.

L'Andra, qui compte ouvrir le centre d'enfouissement de Bure en 2015, devrait en prendre de la graine...

Source : Japan Times, 11 septembre 2012

---

**La Suisse abandonne les convecteurs électriques**

Le Conseil fédéral helvétique a annoncé, le 25 mai dernier, la décision de sortir progressivement de l'énergie nucléaire, d'ici à 2034. Afin d'accompagner cette mesure forte, la réduction drastique de la consommation électrique est engagée et elle débute par l'abandon progressif du chauffage électrique.

La chambre basse du Parlement suisse a donc adopté une motion de sa Commission de l'Environnement qui propose de remplacer tous les convecteurs d'ici à 2025. Selon les chiffres de l'Office fédéral de l'énergie, 230000 chauffages électriques fixes à accumulation installés chez les particuliers (6% des ménages) représenteraient un total de 3000GWh de consommation annuelle. En ajoutant les appareils de chauffage électrique mobiles (1,5 million d'appareils consommant près de 600 GWh/an) et les installations utilisées dans le tertiaire, l'agriculture, l'industrie et les transports, la consommation monterait même à 5500 GWh, soit les besoins moyens en électricité de 1,4 million de ménages. En hiver, les chauffages électriques monopoliseraient entre 15 et 20 % de la production

électrique suisse.

Le texte proposé doit encore recevoir l'aval du conseil des États, la chambre haute du parlement helvétique. Un cadre légal sera ensuite établi. Rappelons que la Suisse dispose de cinq réacteurs nucléaires situés dans quatre centrales différentes (Beznau, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt) qui ont été mises en service entre 1969 et 1984. La suppression totale du chauffage électrique permettrait de se passer d'au moins un réacteur (Mühleberg ou Beznau 2). Entre 1980 et 1990, du fait d'importantes surcapacités, les chauffages électriques ont été subventionnés et leur nombre a triplé, augmentant encore de 25 % entre 1990 et 2000.

Source : batiactu.com, 25 septembre 2012

---

**Projets nucléaires en Angleterre : Iberdrola jette l'éponge**

Le groupe Iberdrola, géant espagnol de l'énergie et propriétaire du groupe Scottish Power, a décidé de se retirer définitivement du consortium NuGen, qui devait construire de nouveaux réacteurs sur le site de Sellafiels. NuGen était initialement formé par Iberdrola, SSE (Scottish and Southern Energy) et GDF-Suez. SSE s'était déjà retiré en 2011. Avec le départ d'Iberdrola, GDF-Suez reste seul dans cette galère.

Deux autres consortiums étaient au départ dans la course pour construire de nouveaux réacteurs en Grande-Bretagne. Le consortium Horizon est désormais proposé à la vente par les deux électriciens allemands E.ON et RWE, qui n'en veulent plus. Seule la joint-venture formée par EDF et Centrica est donc actuellement (encore) sur les rangs, prévoyant de construire deux réacteurs à Hinkley Point.

Source : The Sunday Times, 30 septembre 2012

---

**20 ans après, les modules photovoltaïques restent performants**

Les modules de la première installation photovoltaïque de France raccordée au réseau, mise en service par Hespul en 1992, association spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et exerçant les missions d'Espace Info Énergie, ont été testés.

Cette étude, réalisée par les laboratoires CEA de l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) et l'organisme de certification Certisolis, conclut que les modules n'ont perdu que 8,3 % de leur puissance initiale.

Aujourd'hui, les principaux fabricants garantissent une baisse de puissance maximale de l'ordre de 20 % sur 20 ou 25 ans. Le résultat de cette étude montre que les performances de ces modules sont bien supérieures aux valeurs garanties.

Pour en estimer la performance, les modules de cette installation ont été démontés et testés en laboratoire selon les normes internationales en vigueur. Le fabricant japonais Kyocera a été associé à cette étude pour fournir les caractéristiques électriques initiales des modules, ainsi qu'une cellule de référence permettant de réaliser un étalonnage des appareils de mesure à l'identique de celui utilisé à l'époque de leur fabrication.

Source : Enerzine, 12 juin 2012